

## BULLETIN ZOOSANITAIRE

### RECOMMANDATIONS DE MESURES DE BIOSÉCURITÉ À ADOPTER LORS D'ACTIVITÉS COMPORTANT UN RASSEMBLEMENT DE CHEVAUX

Les rassemblements équins accroissent le risque pour un cheval de développer une maladie. En effet, le stress, le contact avec d'autres chevaux, une potentielle exposition à des porteurs de maladie qui ne présentent pas de signes cliniques (porteurs asymptomatiques) et le changement d'environnement favorisent le développement de maladies. Celles-ci surviennent en raison d'une diminution des défenses immunitaires et d'une augmentation de l'exposition à des maladies infectieuses. C'est pourquoi, dans ce type de situation, il est particulièrement important d'augmenter la vigilance pour protéger au maximum les animaux.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) désire informer les propriétaires et les organisateurs de rassemblements équins des recommandations à suivre pour minimiser le risque d'introduction ou de dissémination des maladies équine au Québec. Il désire aussi fournir des éléments clés pour que les différents acteurs intéressés puissent apporter une réponse optimale face à l'éclosion de maladies durant un rassemblement équin.

#### QUELS SONT LES SYMPTÔMES OU LES SIGNES CLINIQUES POUVANT INDIQUER QU'UN CHEVAL EST MALADE?

- Diminution de l'appétit (anorexie) ou de la consommation d'eau.
- Fièvre (la température normale d'un cheval adulte se situe entre 37,2 et 38,3 degrés Celsius).
- Abattement.
- Diarrhée.
- Toux.
- Jetage nasal.
- Abscesses dans la région de la gorge.
- Signes nerveux (démarche anormale, tremblement).

En présence de l'un de ces signes ou si d'autres signes vous inquiètent, il y a lieu de communiquer avec un médecin vétérinaire avant de transporter votre cheval.

#### DÉFINITIONS

##### *Rassemblement équin*

Rassemblement de huit chevaux ou plus provenant d'au moins deux exploitations pour une période déterminée.

##### *Événement ou activité*

Encan, foire, parade, course, spectacle hippique, activité récréative, concours hippique, clinique, rodéo, compétition ou tout autre rassemblement de chevaux.

##### *Biosécurité*

Ensemble de pratiques utilisées pour minimiser l'introduction d'agents pathogènes et de vermine dans une population animale, leur transmission entre les animaux d'une même population et leur propagation à d'autres groupes.

## COMMENT PEUVENT SE TRANSMETTRE LES MALADIES?

- Chevaux infectés (contact direct, aérosols, sécrétions ou fumier).
- Employés, visiteurs ou toute autre personne ayant les mains, les vêtements ou les bottes contaminés.
- Matériel, surfaces ou équipement contaminés.
- Aliments et réserves d'eau contaminées.
- Vermine.
- Vecteurs : certains moustiques sont susceptibles de transmettre des maladies (ex. : encéphalite équine, virus du Nil occidental, etc.).

## QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS À SUIVRE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX?

### AVANT L'ÉVÉNEMENT :

- Vérifier l'état de santé du cheval avant de le transporter. Surveiller l'appétit de l'animal et la présence de signes respiratoires, d'une enflure ou d'une boiterie. Prendre la température une à deux fois par jour, de deux à cinq jours avant le transport, et ce, même si l'animal ne présente aucun signe de maladie. Si la température du cheval dépasse 38,3 degrés Celsius, éviter de le transporter.
- En cas de doute sur l'état de santé du cheval (toux, anorexie, fièvre, etc.), consulter un médecin vétérinaire.
- Ne pas transporter un cheval si une jument a avorté récemment (moins de deux mois) dans l'écurie.
- S'assurer que le véhicule de transport a été nettoyé puis désinfecté avant chaque déplacement.
- Veiller à ce que les vaccins du cheval soient à jour (voir la section sur les maladies contagieuses).
- Protéger les chevaux contre les piqûres d'insectes.
- Se laver les mains avant de toucher un cheval si plusieurs chevaux sont manipulés les uns après les autres. Cette mesure doit être renforcée si des chevaux provenant de différentes écuries sont manipulés.
- Minimiser l'entrée de nouveaux chevaux dans l'écurie moins de deux semaines avant de transporter les chevaux qui sont déjà sur place. Si cela n'est pas possible, éviter les contacts entre les chevaux arrivants ou nouvellement arrivés et les chevaux qui seront transportés (mettre en place un système d'isolement).



### PENDANT L'ÉVÉNEMENT :

- Continuer de prendre la température du cheval régulièrement (au moins une fois par jour).
- Limiter le plus possible les échanges d'équipement, en particulier les seaux et les mangeoires. Si des échanges de cette nature doivent se faire, nettoyer puis désinfecter tout l'équipement avant et après l'utilisation.
- Limiter les contacts directs entre les chevaux.

- Si un cheval développe de la fièvre, signaler sans délai et de manière prioritaire le cas au responsable de la biosécurité ou au médecin vétérinaire.
- Porter autant que possible des chaussures facilement nettoyables et les nettoyer régulièrement au cours de l'événement.
- Nettoyer les box régulièrement et entreposer le fumier dans les endroits prévus à cette fin.
- Mettre en œuvre des mesures de contrôle efficaces contre les piqûres de moustiques. Utiliser du répulsif contre les insectes plusieurs fois par jour et, si possible, éviter de faire sortir les chevaux aux moments du pic d'activité des insectes, comme en début et en fin de journée.

#### **APRÈS L'ÉVÉNEMENT :**

- Isoler les chevaux qui reviennent de l'événement pour une période de deux semaines. Si cela n'est pas possible, éviter les contacts entre les chevaux de l'écurie et ceux qui ont participé à l'activité.
- Nettoyer puis désinfecter le véhicule de transport après chaque déplacement.
- Continuer de prendre la température du cheval au moins une fois par jour pendant au moins une semaine.

### **QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS À SUIVRE POUR LES ORGANISATEURS?**

*Il est de la responsabilité de l'organisateur d'une activité de s'assurer que tout a été mis en œuvre pour minimiser les risques d'éclosions de maladies à cette occasion.*

- Établir un plan de biosécurité de l'écurie ou du lieu de rassemblement. Le médecin vétérinaire peut aider à établir ce plan.
- S'assurer de la disponibilité d'un médecin vétérinaire de garde qui sera sur place durant le déroulement de l'activité ou qui, tout au moins, s'engagera à prendre en charge les chevaux qui le nécessitent en cas d'urgence.
- Désigner une personne à titre de responsable de la biosécurité qui sera disponible pour répondre aux questions des participants et qui veillera aux suivis des recommandations. Cette personne (qui peut être le médecin vétérinaire de garde, mais pas forcément) devra être joignable en tout temps. Les participants devront être informés de la façon de joindre le responsable, au besoin.
- Établir un registre détaillant la date du rassemblement, l'identification des chevaux et des propriétaires (nom, adresse et numéro de téléphone) participant au rassemblement. Ce registre devra être conservé pour une période d'au moins six mois suivant le rassemblement.
- Fournir des endroits accessibles pour se laver les mains et nettoyer les chaussures.
- Limiter l'accès du public aux écuries.
- Idéalement, voir à ce que les chiens soient tenus en laisse au cours de l'activité, car ils peuvent aussi être des vecteurs de maladies infectieuses.



- Limiter le plus possible les contacts directs entre les chevaux. Par exemple, si les écuries accueillant les chevaux ne sont pas pleines, laisser un box libre entre deux chevaux ou entre les chevaux de différentes écuries.
- Fournir des robinets pour remplir les seaux d'eau. Idéalement, éviter l'emploi de tuyaux d'arrosage qui sont déposés dans tous les seaux. S'il est nécessaire de recourir à un tuyau, mettre une affiche pour donner des instructions claires (ex. : « Afin d'éviter toute contamination, veuillez ne pas déposer le tuyau dans votre seau »).
- Prévoir un ou des endroits pour l'entreposage du fumier et de la litière souillée. Cet endroit doit être interdit au public.
- Dans le cas où l'organisateur est responsable de plusieurs rassemblements, veiller à nettoyer et à désinfecter les boxes entre les événements.
- Exiger un test de Coggins négatif pour chaque cheval présent à l'activité.
- Requérir une déclaration de bonne santé pour chaque cheval pour les 30 jours précédant l'événement. Idéalement, cette déclaration de bonne santé doit être faite par un médecin vétérinaire.
- Communiquer toutes les exigences et recommandations en matière de biosécurité aux participants suffisamment tôt avant l'activité afin qu'ils aient le temps de se préparer.
- Prévoir la présence d'un box d'isolement qui soit rapidement disponible en cas de problème.
- Mettre en place un programme de contrôle de la vermine dans l'écurie et sur les lieux du rassemblement.
- Éliminer les zones favorisant la reproduction des insectes, comme les eaux stagnantes. L'hygiène globale de l'écurie contribue aussi à la diminution du nombre d'insectes. Par exemple, des auges propres et désinfectées régulièrement, des moustiquaires en bon état et le retrait des matières organiques (fumier ou nourriture souillée) sont toutes des mesures à prendre pour réduire la présence d'insectes.

## QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME?

Voici les mesures générales à mettre en œuvre lorsque, pendant le rassemblement, un cheval présente des signes cliniques suspects d'une maladie :

- **Communiquez avec un médecin vétérinaire immédiatement.**
- Isoler l'animal le plus rapidement possible (voir la rubrique « Chevaux en isolement » qui suit).
- Manipuler les chevaux sains en premier; manipuler les chevaux malades ensuite.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement le matériel qui est utilisé. Ne pas employer le même matériel pour les animaux sains et pour les animaux malades.
- Prendre deux fois par jour la température des animaux qui ont été en contact avec le cheval malade.
- Idéalement, arrêter les mouvements d'animaux jusqu'à ce que la maladie ait été identifiée. Si cela n'est pas possible, établir avec le vétérinaire les conditions de biosécurité à respecter.

### CHEVAUX EN ISOLEMENT

- ✓ *S'occuper des animaux mis en isolement en dernier.*
- ✓ *Nettoyer et désinfecter régulièrement le matériel utilisé pour ces animaux.*
- ✓ *Utiliser des vêtements, des couvre-chaussures et du matériel distincts pour approcher ces chevaux ou s'en occuper.*
- ✓ *Se laver les mains avant et après chaque manipulation ou chaque contact d'un cheval mis en isolement.*
- ✓ *Surveiller ces chevaux plus attentivement pour déceler l'apparition de signes cliniques (toux, anorexie, fièvre, etc.).*

## QUELLES SONT LES MALADIES CONTAGIEUSES ÉQUINES D'IMPORTANCE?

Les renseignements qui suivent sont fournis à titre informatif seulement. Il est important de s'adresser à un médecin vétérinaire pour obtenir un diagnostic et connaître les soins appropriés à prodiguer.

| Maladie  | Signes cliniques principaux  | Diagnostic  | Prévention  |
|--|--|---|---|
| Salmonellose (cette maladie est une zoonose, c'est-à-dire qu'elle peut potentiellement être transmise à l'homme) | Diminution de l'appétit, abattement, fièvre, diarrhée  | Culture de prélèvement de fumier (elle peut s'étendre sur plusieurs jours; en conséquence, il est important d'isoler les animaux si la maladie est suspectée). L'opération peut être répétée quotidiennement pour éliminer complètement la suspicion de salmonellose. | Aucune mesure particulière; cependant, les mesures d'hygiène courantes, et notamment le lavage des mains fréquent, doivent être appliquées consciencieusement, en plus des autres mesures de biosécurité.             |
| Influenza  | Diminution de l'appétit, abattement, fièvre, signes respiratoires (toux, jetage nasal bilatéral)                                   | Test à l'aide d'écouvillons nasaux  | Il est recommandé de procéder à la vaccination tous les six mois chez les animaux adultes ayant reçu les trois doses vaccinales initiales.  |
| Herpèsvirus équin de type 1 et de type 4 (ou rhinopneumonie)   |  | Tests à l'aide d'écouvillons nasaux<br><br>Tests sanguins   | Il est recommandé de procéder à une vaccination annuelle. Pour les chevaux qui participent souvent à des rassemblements équins, il y a lieu de les vacciner tous les quatre à six mois.                               |
| Artérite virale équine   |  | Tests à l'aide d'écouvillons nasaux   | Il est recommandé de procéder à une vaccination annuelle.   |
| Gourme (infection à <i>Streptococcus equi</i> )  | Diminution de l'appétit, abattement, fièvre, signes respiratoires (toux, jetage nasal bilatéral), abcès dans la région de la gorge | Tests à l'aide de lavages nasaux ou de lavages des poches gutturales  | Vu certaines complications liées à la nature du vaccin, la vaccination est optionnelle. Cependant, si le propriétaire choisit de vacciner son cheval, il est conseillé de pratiquer la vaccination tous les six mois. |

| Maladie   | Signes cliniques principaux  | Diagnostic   | Prévention  |   |
|---|--|--|---|---|
| Herpèsvirus 1 (forme nerveuse et abortive)                  | Diminution de l'appétit, abattement, fièvre, signes neurologiques (démarche anormale, tremblement, décubitus prolongé, etc.) | Tests à l'aide d'écouvillons nasaux<br><br>Tests sanguins  | Il est recommandé d'effectuer la vaccination au minimum chaque année. Pour les chevaux qui participent souvent à des rassemblements équins, il est envisageable de vacciner tous les quatre à six mois. |   |
| Rage  |  | Diagnostic de certitude effectué post mortem   | Il est recommandé de procéder à une vaccination annuelle.   |   |
| Encéphalites équines (de l'Est, de l'Ouest et du Vénézuéla) |  | Tests sanguins (qui peuvent s'étendre sur plusieurs semaines) ou analyses du liquide céphalo-rachidien susceptibles d'aider à renforcer le diagnostic clinique, bien que le diagnostic de certitude soit fait post mortem. | Il est recommandé d'effectuer la vaccination au minimum chaque année, idéalement au printemps.<br><br>Lutte contre les moustiques, pour en diminuer le nombre et l'activité.                            |   |
| Virus du Nil occidental                                     |  | Tests sanguins (qui peuvent s'étendre sur plusieurs semaines)  | Il est recommandé de procéder à la vaccination au minimum chaque année, idéalement au printemps.<br><br>Lutte contre les moustiques, pour en diminuer le nombre et l'activité.                          |   |
| Tétanos   |  | Tremblements, raideurs très sévères  | Aucun test visant l'animal vivant n'existe pour diagnostiquer le tétanos. Le diagnostic repose sur les signes cliniques apparents.  | Le tétanos n'est pas une maladie contagieuse, mais il est recommandé de vacciner le cheval en toutes circonstances, car les chevaux sont très sensibles à cette maladie.  |
| Anémie infectieuse équine                                   |  | Diminution de l'appétit, abattement, fièvre récurrente   | Test de Coggins   | L'anémie infectieuse équine est une maladie à déclaration obligatoire au Canada. Tous les chevaux qui sont transportés doivent être accompagnés d'une attestation de test de Coggins négatif datant de moins d'un an. |

## OÙ PUIS-JE OBTENIR PLUS D'INFORMATION?

Pour de plus amples renseignements sur la biosécurité, vous pouvez consulter la « Norme nationale de biosécurité pour les exploitations et sites de rassemblement du secteur équin » : <http://inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/biosecurite/normes-et-principes/secteur-equin/fra/1460662612042/1460662650577>.

Il est possible également de communiquer avec la Direction de la santé animale au 1 844 ANIMAUX.